



Offre spéciale
pour vos proches parrainés
avant le 28 novembre 2010

Partagez le meilleur de votre banque avec vos proches.

Vous avez très certainement des proches qui recherchent un partenaire bancaire pour les accompagner. Recommandez leur votre conseiller en complétant la carte de recommandation au verso, ou parrainez les en ligne sur www.hsbc.fr/parrainage. **Pour vous remercier, nous aurons le plaisir de vous offrir le cadeau de votre choix⁽¹⁾.**

> Pour vous

Option 1 : 80 € en chèques

“BEST cadeaux” valables
dans plus de 550 enseignes

Option 2 : Un coffret Carte LS[®]

« **Luxury and Surprise** »
vous offrant la liberté de choisir
parmi plus de 200 offres pour
vous faire plaisir

**Option 3 : Versement de 100 € par HSBC
France à l'un des organismes
caritatifs suivants⁽²⁾ :**

SOS Villages d'Enfants,
La Croix-Rouge française,
Fondation GoodPlanet

> Pour vos proches

80 €

versés sur un Livret
HSBC Epargne⁽³⁾

pour vos proches
parrainés avant le
28 novembre 2010.

HSBC

Votre banque, partout dans le monde

Carte de recommandation

(à remettre à votre conseiller HSBC France en agence)

► Vos coordonnées⁽⁴⁾ :

M. Mme Mlle

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville⁽⁵⁾ :

Tél. : E-mail⁽⁶⁾ :

Agence HSBC France :

► Les coordonnées de votre filleul :

A noter : le filleul doit être majeur.

M. Mme Mlle

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville⁽⁵⁾ :

Tél. : E-mail⁽⁶⁾ :

Activité :

Salarié Profession libérale Artisan/commerçant Étudiant Autre

Je souhaite qu'il soit contacté par :

Mon conseiller HSBC France L'agence la plus proche

► Lors que mon filleul devient client HSBC France, je souhaite⁽³⁾ :

- | | | |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> recevoir le bon d'achat | <input type="checkbox"/> que HSBC France verse 100 € à l'un de ces organismes ⁽²⁾ : | <input type="checkbox"/> Fondation GoodPlanet |
| <input type="checkbox"/> recevoir le coffret Carte LS | | <input type="checkbox"/> La Croix-Rouge française |
| | | <input type="checkbox"/> SOS Villages d'Enfants |

► Date et signature :

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que les données à caractère personnel ci-dessus recueillies sont obligatoires afin de pouvoir vous tenir informé(e) que le contact a bien été établi avec la personne recommandée, qu'à ce titre, elles feront l'objet d'un traitement dont le responsable est HSBC France, ce que vous acceptez. Ces données à caractère personnel pourront faire l'objet de communication extérieure pour répondre aux exigences légales ou réglementaires, ainsi que pour l'exécution d'opérations de prospection commerciale. Vous avez le droit d'en obtenir communication auprès de HSBC France (Direction de la Qualité - 103, avenue des Champs Elysées - 75419 PARIS Cedex 08), d'en exiger, le cas échéant, la rectification et de s'opposer à leur utilisation à des fins de prospection, notamment commerciale.

(1) Pour toute ouverture d'un compte de dépôt (hors mineurs) au sein des agences HSBC en France dans les 9 mois qui suivent l'enregistrement de la recommandation reçue au plus tard le 31/12/2010. Le nombre de filleuls recommandés par le parrain est limité à 10 pour l'année considérée, s'entendant du 1^{er} janvier au 31 décembre. Choix du cadeau dans la limite des stocks disponibles. Ouverture soumise à l'acceptation de l'agence. Offre valable hors membres du personnel HSBC France. (2) Le don à l'organisme caritatif est réalisé directement par HSBC France dans le cadre des dispositions prévues à l'article 238 bis du Code Général des Impôts et ne peut donner lieu pour le parrain au bénéfice de la réduction d'impôt sur le revenu prévu à l'article 200 du Code Général des Impôts. (3) Vous bénéficiez d'un droit de rétractation que vous pourrez exercer sans pénalités et sans indiquer les motifs dans un délai de 14 jours à compter de la signature du contrat. Le contrat ainsi que les informations le concernant vous seront communiquées lors d'un entretien en agence. Offre valable pour l'ouverture d'un livret HSBC Epargne avant le 31 décembre 2010 par une personne physique, majeur capable, avec qui la Banque est entrée en relation à la suite d'un parrainage enregistré entre le 27 septembre 2010 et le 28 novembre 2010. La somme de 80 € sera créditée sur le Livret HSBC Epargne du filleul dans les 30 jours suivant son ouverture, laquelle est soumise à l'acceptation de l'agence. HSBC France se réserve le droit de modifier ou d'interrompre cette offre promotionnelle à tout moment. (4) Offre valable hors membres du personnel HSBC France. (5) Adresses en France uniquement. (6) Courrier électronique.

HSBC France - Société Anonyme au capital de 337 189 100 euros SIREN 775 670 284 RCS Paris
103, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris
Banque et Société de courtage en assurance immatriculée auprès de l'ORIAS (Organisme
pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - www.orias.fr) sous le n° 07 005 894.
Publié par HSBC France - Réf : 72.531.50 - 09/10

